



8 semaines de travaux majeurs réalisés « hors d'eau » débutent sur le canal du Midi

L'entretien et la restauration des ouvrages du canal font partie des missions principales de Voies navigables de France. Deux périodes de travaux sont ainsi organisées chaque année sur le canal des deux Mers. Du 2 novembre au 24 décembre 2021, la période de "chômage" du canal du Midi permettra d'effectuer les travaux qui ne peuvent être réalisés canal en eau, et afin de limiter l'impact sur les activités économiques et la navigation.

Le canal du Midi en chantiers

Le canal du Midi fait l'objet de travaux tout au long de l'année par les équipes de Voies navigables de France. Cependant, certains travaux ne peuvent être réalisés que quand les biefs sont vidés ou partiellement vidés (vidangés). Les travaux menés sont très divers : réparation ou modernisation des portes d'écluses, travaux d'étanchéité et de maçonnerie, etc. On profite également de la vidange des biefs – un bief est la zone du canal entre deux écluses – pour retirer les objets qui y ont été jetés.

Pour la session de chômage qui vient de commencer, le coût global des travaux s'élève à 2 millions d'euros sur le canal du Midi :

- 200 000 euros sont dédiés aux travaux d'entretien classiques de l'ouvrage (vérifications des écluses, petite maçonnerie, étanchéité ...) qui sont majoritairement réalisés par des agents spécialisés de Voies navigables de France ;
- De gros travaux sont également menés, mobilisant non seulement les équipes de VNF mais également des entreprises extérieures, comme le remplacement des portes d'écluse.

Pendant ces huit semaines, tous les corps de métier sont mobilisés afin de mener à bien l'ensemble de ces travaux. Les travaux sont préparés plusieurs mois en amont, afin d'optimiser les interventions spécifiques sur le canal du Midi, comme celles des chaudronniers habituellement basés à Toulouse.

Poursuivre la restauration des berges du canal du Midi

L'objectif est de restaurer 9 km de berges dans le courant de ce chômage, ce qui permettra d'atteindre quelques 50 km de berges reconstruites dans le cadre du projet de restauration de la voûte arborée du canal du Midi.

9 sites sont concernés entre Toulouse et Marseillan, en Haute-Garonne, dans l'Aude et dans l'Hérault.

La restauration des berges est un élément central du projet de restauration de la voûte arborée du canal du Midi. En effet, la mort des platanes causée par la maladie du chancre coloré induit la disparition progressive du réseau racinaire qui maintient les berges. Leur restauration est donc nécessaire afin de stabiliser les berges dans la durée. C'est également un préalable à la replantation de nouveaux arbres venant en remplacement des platanes décimés.

Afin de réaliser ces travaux, les biefs seront vidés ou partiellement vidés pour permettre les interventions sur les berges. Selon les zones, différentes techniques sont mises en œuvre en fonction de la fréquentation du site, de la présence de bateaux stationnaires ou du profil des berges.

La principale technique utilisée est le tunage en bois qui consiste à foncer des pieux en chêne ou en châtaigner, sur lesquels sont fixées verticalement des planches de bois. VNF Sud-Ouest favorise également, quand cela est possible, les techniques issues du « génie végétal » notamment le reprofilage du talus associé à des plantations d'hélophytes (plantes qui poussent les pieds dans l'eau : iris, joncs, souchets, ...).

L'investissement sur la restauration des berges est estimé à 4,5 millions d'euros sur les mois à venir, avec le soutien du Plan de Relance et de la Région Occitanie Pyrénées/méditerranée. Une partie des travaux pourra se poursuivre après la période de chômage sans pénaliser la navigation entre janvier et mars 2022.

Voies navigables de France vous proposera pendant toute la période de chômage de découvrir d'autres chantiers passionnants entre Toulouse et l'étang de Thau.



Contact presse

Voies navigables de France - Direction territoriale Sud-Ouest
Astrid LE VERN - T. 07 63 73 80 90 – astrid.levern@vnf.fr

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Avec plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

VNF Sud-Ouest gère plus de 400 km de canaux et sections de fleuves navigables réunissant le canal du Midi, le canal latéral à la Garonne, ainsi que la Garonne et l'Hérault. Environ 400 agents sont mobilisés tout au long de l'année pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau, ainsi que l'accueil des usagers de la voie d'eau.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel